

PROTOCOLE DE REPRISE DES COURS **(COVID-19)**

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement, à partir du 18 mai 2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le présent guide précise les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège Robert Schuman d'Amilly après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et académiques.

Il est destiné aux usagers (parents, élèves, personnels).

Le protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020. Tous les éléments indiqués dans ce protocole peuvent être modifiés en fonction de l'évolution de la pandémie, de la levée du confinement et des consignes ministérielles, académiques et départementales à venir.

Les éléments pris en compte pour la mise en œuvre du protocole pédagogique sont les suivants :

- Maintenir l'équité entre les élèves, que les parents choisissent l'enseignement à distance ou la présence au collège.
- Ne pas modifier une organisation qui est un repère pour les élèves et leur famille.
- Maintenir la continuité pédagogique pour l'ensemble des élèves quel que soit le choix des parents.
- Permettre aux enseignants d'assurer leur double mission auprès des élèves en présentiel et en distanciel.
- Adopter une organisation qui tient compte des contraintes sanitaires imposées par les autorités de tutelle et des spécificités de l'établissement.

SOMMAIRE

A - RAPPEL DES REGLES SANITAIRES

B - PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS DE COVID

C - LES MESURES D'HYGIENE AU COLLEGE

- 1 - Les masques
- 2 - Nettoyage des mains/Solutions hydro-alcooliques
- 3 - Entretien des locaux
- 4 - Autres mesures

D - LE FONCTIONNEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

- 1 - L'accès au collège
- 2 - Les horaires

E - LE PROTOCOLE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA JOURNEE

Important : Certaines dispositions pourront être modifiées et adaptées en fonction de l'évolution de la situation

(Maj 06/05/2020 pour la période mai/juin 2020)

A - RAPPEL DES REGLES SANITAIRES

L'enjeu essentiel de cette période de reprise est d'assurer la sécurité sanitaire. Pour cela, il est indispensable d'en appeler à la responsabilité de chacun et de respecter le triptyque : **1- Protéger**

2- Tester

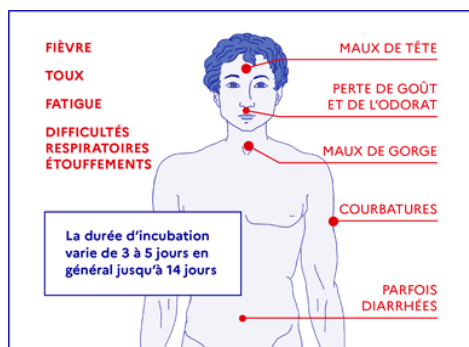
3- Isoler

En cas de symptômes ou si un proche les présente, il est de la responsabilité des parents de ne pas mettre leur enfant au collège, de prendre contact avec leur médecin ou de se faire tester.

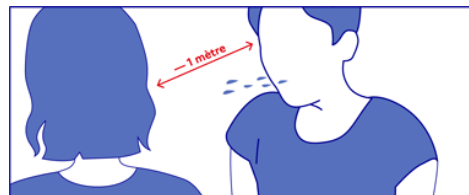
Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.

Les personnels procèdent de la même manière.

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



- 1 Face à face pendant au moins 15 minutes
- 2 Par la projection de gouttelettes

Les gestes barrières à adopter

Les gestes barrières rappelés dans le présent protocole, **doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.** Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



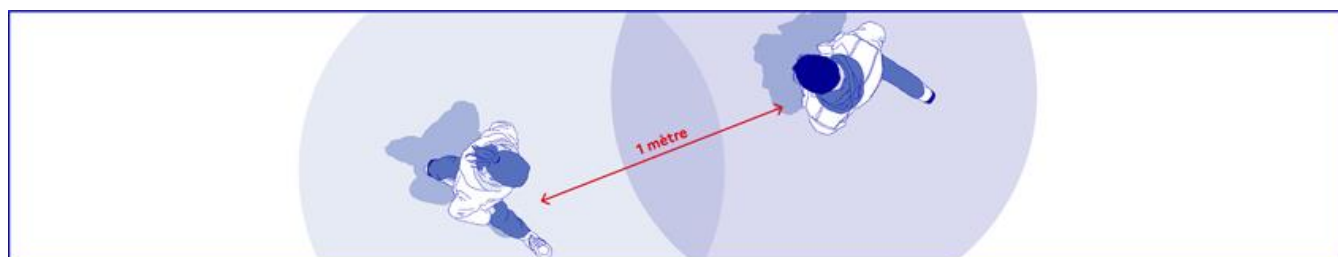
Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



La distance sociale préconisée (1m)



Cette distanciation est à mettre en place dans tous les lieux de l'établissement.
(salle de classe, cour, self, entrée dans le collège...)

Quel comportement adopter ?

Mon enfant n'a pas de symptôme

Il ne vit pas avec un cas COVID-19	Il vis avec un cas COVID-19
Il respecte la consigne de distanciation Il respecte les gestes simples pour se protéger et protéger son entourage	Il reste à domicile et je l'isole Il respecte les gestes simples pour se protéger et protéger son entourage Je surveille sa température 2 fois par jour et l'apparition de symptômes (toux, fièvre, difficultés respiratoires) Il suit les cours à domicile via pronote

Mon enfant a des symptômes

Il tousse et/ou a de la fièvre	Il tousse et a de la fièvre. Il a du mal à respirer et/ou a fait un malaise
J'appelle un médecin (médecin traitant, téléconsultation) Il reste à domicile et je l'isole	J'appelle le 15

En aucun cas vous ne devez mettre votre enfant au collège s'il présente des symptômes

B - PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS DE COVID

Conduite à tenir en cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque, permettant sa surveillance, dans l'attente de son retour à domicile.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'élève après un temps de latence de quelques heures.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

1 - Les Masques

LE PORT DU MASQUE DE PROTECTION EST OBLIGATOIRE

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves et les personnels dans l'enceinte de l'établissement.

(Information spécifique des transporteurs: Le masque est obligatoire pour accéder aux transports scolaires.)

Il appartient aux parents de prendre leur disposition pour équiper leur enfant de 2 masques en tissu, ou en papier jetables (1 par ½ journée). Il est utile de prévoir un sac plastique pour les stocker ou les jeter.

(Remarque : La majorité des communes et collectivités territoriales envisagent de doter les familles)

L'entrée de toute personne extérieure à l'établissement est conditionnée au port du masque.

A titre exceptionnel et ponctuellement l'établissement pourra équiper l'élève pour la journée. Cependant, contact sera pris avec la famille pour gérer au mieux la situation.

Les élèves peuvent utiliser un masque de protection personnel, cependant la direction se réserve le droit de refuser certains types de masques. Dans ce cas, le collège en fournira un autre.

Le masque est une protection supplémentaire mais **ne remplace pas le respect des gestes barrières et de la distanciation**. Par ailleurs, il doit être mis et retiré en respectant des consignes strictes : une information sera donnée aux élèves lors de la première demi-journée de reprise (cf. modalités d'utilisation ci-dessous)

Comment bien utiliser un masque ?



- Avant de mettre le masque, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.



- Attrapez votre masque par les élastiques et placez-le sur votre visage.



- Dépliez-le de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.



- Une fois que vous l'avez positionné, vous ne devez plus du tout le toucher.



- Lavez-vous ou désinfectez-vous de nouveau les mains avant de l'enlever.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :

0 800 130 000
(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

Les erreurs à éviter



- Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.



- Porter son masque sans recouvrir son menton.



- Toucher son masque une fois qu'il est positionné.



- Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.



- Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.

Le numéro vert d'informations sur le coronavirus :

0 800 130 000
(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus

2 - Nettoyage des mains/Solutions hydro-alcooliques

Le collège met à disposition des distributeurs de solutions hydro-alcooliques **dans chaque salle de classe** et à des points stratégiques de passage des élèves dans l'établissement.

Il est possible pour les élèves et les adultes d'utiliser leur propre solution hydro-alcoolique.

Le lavage ou la désinfection des mains est essentiel. Il doit être réalisé, plusieurs fois par jour notamment :

- A l'arrivée dans l'établissement
- Avant de rentrer en classe
- Avant et après le passage aux toilettes
- Avant et après le repas
- Après s'être mouché, avoir toussé ou éternué
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

3 - Entretien des locaux

Le nettoyage, la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Il sera réalisé au mieux en fonction du nombre d'agents disponibles.

Chaque jour :

Avant l'arrivée ou après le départ des élèves, les locaux seront nettoyés.

(Désinfection des poignées de portes et fenêtres, des interrupteurs, des rampes d'escalier, des tables, des chaises, du tableau, des sols, les corbeilles et poubelles seront vidées)

Plusieurs fois par jour :

La désinfection des poignées de portes et fenêtres, des interrupteurs, des rampes d'escalier, des tables, des chaises, du bureau, du tableau sera effectuée par les agents, ainsi que le nettoyage de l'ascenseur et des toilettes (robinets, lavabos, ...). Dans les toilettes la disponibilité en savon et en essuies mains sera contrôlée régulièrement.

4 - Autres Mesures

Respect de la distanciation :

Un sens de circulation et une signalétique sont mis en place pour permettre la distanciation dans certains lieux spécifiques où de l'attente est possible (entrée du self, administration, vie scolaire, toilettes...)

Fermeture de certains lieux et/ou service :

Afin d'éviter les contacts, plusieurs espaces et lieux de vie seront fermés (CDI, Vie scolaire, salles informatiques etc..).

Il est demandé aux élèves de ne pas stationner aux abords de l'établissement lors des entrées et sorties.

Toutes les actions et réunions non essentielles sont annulées ou remises à plus tard (Accueil des CM2, portes ouvertes, interclasses, activités de clubs...).

D - LE FONCTIONNEMENT DU TEMPS SCOLAIRE

Toute personne au sein de l'établissement se doit de respecter les gestes barrières et la distanciation.

1 - L'accès au collège

A noter qu'aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement sans avoir pris rendez-vous au préalable. Les élèves ne seront pas autorisés à se rendre à l'administration sauf sur convocation. Pour toute question, les parents peuvent envoyer un mail à ce.0450937z@ac-orleans-tours.fr ou téléphoner au 02.38.28.11.53.

Familles :

Les familles avec un rendez-vous se présentent à l'accueil munies d'un masque et se désinfectent les mains à la borne de gel hydro alcoolique prévue à cet effet. Elles sont ensuite invitées à rejoindre l'administration ou leur lieu de rendez-vous selon les consignes indiquées par l'agent d'accueil.

Les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés.

Elèves :

Les élèves sont accueillis en fonction de leur emploi du temps habituel (Protocole d'organisation de la journée).

2 - Les horaires et emplois du temps

Les horaires sont ceux du fonctionnement habituel de l'établissement (*cf. carnet de liaison*)

Les élèves sont accueillis en fonction de leur emploi du temps et du groupe au quel ils appartiennent. Une rotation des groupes est effectuée par semaine.

Groupe 1 semaine A

Groupe 2 semaine B

L'alternance des semaines A et B est celle définie sur le calendrier annuel dans le carnet de liaison

La journée se déroule selon le **PROTOCOLE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA JOURNEE** défini dans les pages qui suivent.

Remarque : Les Edt pourront être modifiés et adaptés en fonction de la situation (ex : passage à la demi-pension)

E - PROTOCOLE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA JOURNEE

JOURNEE	ELEVES	PROFESSEURS	AED	BEAU TEMPS	MAUVAIS TEMPS
Arrivée à partir de 8H	Descente du bus : élèves à 1 mètre d'écart La descente du bus se fait sous contrôle d'un adulte.		2 AED + Personnel		
Arrivée Entrée hall	2 files Désinfection des mains (gel hydro alcoolique à disposition) Contrôle du port du masque à l'arrivée au collège		Agent d'accueil + 1 AED		
Arrivée cour de récréation	Toilettes ouvertes Distanciation des élèves dans la cour La cour est scindée en 2 espaces : 6 ^{ème} côté EPS ; 5 ^{ème} côté SEGPA L'accès aux toilettes est régulé par un adulte Masques obligatoires Affichage listes élèves par classe		1 AED par toilette Vie scolaire fermée AED dans la cour (vérification du port du masque et respect de la distanciation)	Cour de récréation	Hall + préau Eventuellement salle poly
Montée en classe (Sens de circulation)	Les élèves se rangent devant le N° de salle qui leur est attribué, les uns derrière les autres en respectant la distanciation d'un mètre entre chaque élève. 6èmes (montée par l'escalier extérieur côté EPS) 5èmes (montée par l'escalier extérieur côté SEGPA) 6 et 5èmes ULIS (montée par l'escalier extérieur côté SEGPA) 6 et 5èmes SEGPA (porte côté toilettes)	Veiller aux distanciations Port du masque obligatoire Désinfection des mains au niveau de l'escalier Distanciation à l'entrée en classe 1 ^{er} jour : accueil PP 1 h / Gpe (diffusion à la première heure du film sur les gestes barrières et consignes de sécurité)	Seconder les professeurs au moment de la montée Distanciation sociale Port du masque Désinfection des mains au niveau de l'escalier avant le retour en classe		
Descente des classes (Sens de circulation)	6èmes (escalier intérieur) classe par classe 5èmes (escalier intérieur) classe par classe	Veiller aux distanciations Ne pas descendre en même temps qu'une autre classe Respect du sens de circulation	Faire descendre les classes une par une (respect du sens de circulation) Les premiers descendus seront les premiers remontés.		
Récréations (Décalage horaire)	MATIN : 6èmes et 5èmes 10h15 - 10h38 APRES-MIDI : 6èmes et 5èmes 14h45 - 15h07 La cour est scindée en 2. L'accès aux toilettes est régulé par un adulte.	S'assurer de la sortie dans les règles de distanciation et port du masque.	1 AED par toilette Vie scolaire fermée Veiller au respect du port du masque et aux distanciations Surveillance de la cour Les bancs sont interdits	Cour de récréation	Les élèves restent dans les salles de classe Accès aux toilettes par classe
Salles de classe	Gel hydro alcoolique mis à disposition Les élèves gardent leur place toute la journée. 1 boîte de gants par salle Lingettes désinfectantes ou spray + papier à disposition	Désinfection du bureau et de l'outil informatique. Laisser la porte ouverte A chaque récréation et durant la pause méridienne, ouvrir les fenêtres pour aérer.	Etude dans les salles où se trouvent les élèves. Pas de déplacement dans les salles d'études habituelles. Désinfection du bureau et de l'outil informatique ; laisser la porte ouverte A chaque récréation et durant la pause méridienne, ouvrir les fenêtres pour aérer.		

E - PROTOCOLE D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA JOURNEE

JOURNEE	ELEVES	PROFESSEURS	AED	BEAU TEMPS	MAUVAIS TEMPS
Passage self 11h30 - 12h00 10min désinfection 12h10 - 12h40 10 min désinfection 12h50 - 13h 20 10 min désinfection 13h30 - 14h 00	Distanciation dans la file d'attente à l'extérieur (marquage au sol) Distanciation tout le long de la chaîne de service Changement du masque après le repas. (Prévoir sac pour contenir le masque ou le jeter dans une poubelle) 1 élève par table ; organisation spécifique	Manger à 1 mètre de distance les uns des autres	Pas de passage de carte ni de tourniquet Passage via le passage handicapé Pointage manuel avec listes fournies 2 AED au self Utilisation des fontaines interdites Respect des horaires pour nettoyage par les agents entre deux services (désinfection)		
Pause méridienne	Toilettes ouvertes Distanciation des élèves dans la cour (cour scindée en 2 : 6 ^{ème} côté EPS ; 5 ^{ème} côté SEGPA) L'accès aux toilettes est régulé. Masques obligatoires		Les élèves de niveaux différents ne doivent pas être en contact Pas de jeu de ballon Ouverture des toilettes Respecter la distanciation. Les bancs sont interdits		
Sortie anticipée des élèves en journée	Deux files avec respect des distanciations 1 ^{ère} file : DP LIBRE et EXTERNE 2 ^{ème} file : DP CAR		Les parents n'entrent pas pour signer la décharge pour les DP CAR. Les parents sont reçus à l'extérieur devant l'accueil. Un ou deux AED note les noms des élèves. DP LIBRE et EXTERNE doivent présenter leur carnet en prenant en compte les règles de distanciation (Les AED ne doivent pas manipuler les carnets) Respect des distanciations dans le hall AED à la grille. ENTREE AU PORTAIL UNIQUEMENT AUX HEURES D'OUVERTURE		
SORTIE 17H	Sortie échelonnée par classe sur un temps réduit (modalités annexées)	Les professeurs anticipent le rangement des affaires des élèves 5 min avant la fin du cours.	1 AED indique le départ échelonné à chaque classe.		

EPS	Les élèves ayant EPS doivent venir au Collège en tenue de sport (Pas d'utilisation de vestiaires). Chaque élève doit avoir sa propre gourde ou bouteille d'eau. Si les installations ne sont pas disponibles, en fonction du nombre d'élèves : utilisation possible de la salle polyvalente, de la salle d'étude 1 et des installations extérieures. Le cours en fonction de l'activité pourra aussi se dérouler en salle de classe. Les profs d'EPS prennent en charge les élèves en classe et les ramènent .
Casiers	Les casiers sont interdits d'accès (si un élève souhaite récupérer à titre exceptionnel des affaires ; cela ne sera autorisé que le premier jour et après demande auprès de la vie scolaire) Désinfection à prévoir du casier dans ce cas.
Les salles de cours	Le demi groupe classe occupe une salle qui lui est attribuée, chaque élève occupe la même place toute la journée et pour la semaine. Chaque élève utilise <u>son propre matériel</u> ; pas de prêt de livre, crayon, cahier, ni avec le professeur ni avec ses camarades. Les professeurs changent de salle en fonction de l'emploi du temps des élèves. Ils utilisent leurs propres feutres de tableau, un tampon effaceur qu'ils gardent avec eux. Ils ont le matériel nécessaire pour nettoyer leur clavier, la télécommande, lorsqu'ils arrivent et/ou partent. Le bureau professeur aura été rangé, aucun matériel personnel ne reste sur le bureau, il en est de même pour les élèves.
Infirmierie	Le passage à l'infirmierie est régulé. Les demandes se font auprès des adultes qui accompagnent l'élève selon un circuit établi.